Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 049-200054385-20251218-DCM_2025_187-DE

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 64
Nombre de Conseillers municipaux présents : 36
Date de la convocation : vendredi 12 décembre 2025
Délibération n° : DCM_2025_187
Matière 8.6

Le jeudi 18 décembre deux mille vingt-cinq, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon, Maire.

Conseillers municipaux présents :

(36) Anne-Marie Avy, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Georges Brunetière, Richard Cesbron, Cyrille Chiron, André Chouteau, Eric Chouteau, Jean-Michel Coiffard, Aglaé De Beauregard, Sébastien Dessein, Pierre Devêche, Sylvie Dupin de la Guériviere, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Claudine Gossart, Chantal Gourdon, Cécile Grelaud, Sabrina Guimbretière, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Colette Landreau, Benoît Martin, Jean-Louis Martin, Isabelle Mériau, Chantal Moreau, Paul Nerrière, Alain Pensivy, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Thierry Rousselot et Jérôme Zawadzki.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote :

(23) Philippe Bâcle, Gaëtan Barreau, Guillaume Benoist, Claude Brel, Aurélie Brunet, Alexandre Brugerolle de Fraissinette, Stéphane Buron, Elisabeth Caillaud, Guillaume Fillaudeau, Caroline Fonteneau, Christian Gaborit, Vincent Guillet, Emmanuel Guilloteau, Lydie Jobard, Mathieu Leray, Isabelle Maret, Quentin Mayet, Sébastien Mazan, Virginie Neau, Tiffany Portemann, Joris Raflegeau, Claire Steinbach et Jean-Luc Tilleau.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (5)

Claire Baubry	Alain Pensivy
Vincent Blanchard	Aglaé De Beauregard
Catherine Brin	Claudine Gossart
Florence Poupin	Cédric Bouttier
Marina Saudreau	Chantal Gourdon

Secrétaire de séance : Georges Brunetière

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 049-200054385-20251218-DCM_2025_187-DE

Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales - Formation des agents BAFA et BAFD

Pièce jointe : convention d'objectifs et de financement CAF - Subvention de soutien aux formations BAFA /BAFD

Rapporteur : Cédric Bouttier, Adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse

EXPOSÉ DES MOTIFS

La branche famille de la Caisse des Allocations Familiales (CAF) vise à répondre aux besoins des familles et des collectivités. Le dégel des financements du volet jeunesse associé à la signature d'une Convention territoriale globale (CTG) permet d'accompagner les collectivités qui le souhaitent. La CAF prévoit ainsi la possibilité de financer les formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) supplémentaires à compter du 1er janvier 2024.

La subvention BAFA/BAFD est versée à une collectivité remplissant les conditions suivantes :
- Avoir signé sur la période en cours une CTG ;
- Cofinancer des formations BAFA/BAFD proposées par des organismes habilités par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

La commune de Sèvremoine :
- A signé une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2023 –2026.
- En 2024 -2025, 3 agents de Sèvremoine ont pu suivre des formations BAFA ou BAFD dans l'exercice de leur mission à l'accueil périscolaire à Montfaucon Montigné.

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29,

VU la Circulaire CNAF C 2020-001 du 16 janvier 2020 portant sur le déploiement des Conventions territoriales globales (CTG) et des nouvelles modalités de financement en remplacement des Contrats enfance jeunesse (CEJ) ;

VU la délibération N°2023-163 du plan d'actions CTG,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
41	41	0	0

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs et de financement, subvention de soutien aux formations BAFA BAFD, avec la Caisse d'Allocation Familiales ci-annexée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :

COMMUNE DE SEVREMOINE
Maine-et-Loire

Signé électroniquement par : Anne Pithon
Date de signature : 19/12/2025
Qualité : Sèvremoine - DGS

Anne Pithon
Directrice générale des services